



Sodium Chlorate

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité# CHE-8020S

Date de révision : 1 mars 2023

Version: 5.0

1. Identification

Identificateur de produit

Identité du produit

Sodium Chlorate

Autres moyens d'identification;

Sodium Chlorate

Formulaire de produit

Cristal

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillé

Utilisé principalement dans la production sur place de dioxyde de chlore pour le blanchiment de pâte à papier. De plus, utilisé dans la fabrication de colorants, d'explosifs et d'allumettes, la fabrication de perchlorate, le traitement de minerais, le tannage et l'apprêtage du cuir, la production d'oxygène dans un appareil respiratoire de secours, en tant qu'agent oxydant, réactif analytique et herbicide.

Restrictions d'utilisation:

Consultez les réglementations locales, régionales et nationales, le produit peut devoir être homologué lorsqu'il est utilisé comme herbicide.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Chemtrade Logistics Inc. (Canada)
155 Gordon Baker Road Suite 300
Toronto, Ontario M2H 3N5

Chemtrade Logistics Inc. (US)
90 East Halsey Road, Suite 200
Parsippany, NJ 07054

Secours

Téléphone No

Numéro de Chemtrade en cas d'urgence : (866) 416-4404 (Toronto)

CHEMTREC +1-800-424-9300

Pour une urgence chimique, un déversement, une fuite, un incendie, une exposition ou un accident, appeler CHEMTREC - jour et nuit

Service clientèle: Chemtrade Logistics Inc. (Canada)

Pour des renseignements sur la FDS: (416) 496-5856
www.chemtradelogistics.com

2. Identification des dangers du produit

Une exposition peut aggraver des troubles préexistants des yeux, de la peau ou des voies respiratoires. Une surexposition peut causer une méthémoglobinémie. Une manifestation initiale de la méthémoglobinémie est une cyanose, caractérisée par des lèvres, la langue et des muqueuses bleues, avec une peau de couleur gris ardoise. D'autres manifestations sont des maux de tête, une faiblesse, une dyspnée, des vertiges, une stupeur, une détresse respiratoire et un décès causé par anoxie.

hermiquement instable à des températures élevées (> 265 °C).

Classification de la substance ou du mélange

Solide comburant, catégorie 1; H271

Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

Toxicité aiguë (orale), catégorie 4; H302

Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité aquatique (chronique), catégorie 2; H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Éléments d'étiquetage

Danger

H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

[Prévention]:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

P220 Tenir/stocker à l'écart des vêtements/atières combustibles.

P221 Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage.

P283 Porter des vêtements résistant au feu , aux flammes , ignifuges.

[Réponse]:

P301+312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON, un médecin ou un médecin en cas de malaise.

P306+360 EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS: rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON, un médecin ou un médecin en cas de malaise.

P330 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche.

P370+380+375 En cas d'incendie: évacuer la zone.

P371+380+375 En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.

P378 En cas d'incendie: Utiliser extinction énumérés dans l'article 5 de SDS pour l'extinction.

P391 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

[Stockage]:

P405 Garder sous clef.

[Disposition]:

P501 Éliminer les contenus ou le conteneur conformément aux réglementations locales et nationales.

3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens du Règlement sur les produits dangereux.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques *
Chloric acid, sodium salt Numéro CAS: 0007775-09-9 Synonymes : Chloric acid, sodium salt	60 - 100	Solide comburant, catégorie 1; H271 Toxicité aiguë (orale), catégorie 4; H302 Toxicité aquatique (chronique), catégorie 2; H411	Pas de données disponibles.-

La concentration réelle ou l'intervalle de concentration est retenu comme un secret commercial.

*[PBT/vPvB] - Substance PBT ou vPvB

L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

4. Premiers secours

Description des premiers secours

Généralités	En cas de doute, ou lorsque les symptômes persistent, consultez un médecin. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente.
Inhalation	Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
Yeux	Irriguer abondamment avec de l'eau propre pendant au moins 30 minutes, en tenant les paupières écartées et consulter un médecin. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.
Peau	Enlevez les vêtements contaminés. Lavez soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utilisez un nettoyant pour la peau reconnu. Tremper la zone touchée avec de l'eau pendant au moins 30 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste.

Ingestion En cas d'ingestion, obtenez des soins médicaux immédiats. Restez au repos. Ne pas provoquer de vomissements. En cas d'ingestion, rincer la bouche.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé Nocif en cas d'ingestion. Une surexposition à cette substance peut se traduire par une méthémoglobinémie. Une méthémoglobinémie réduit la capacité du sang à transporter l'oxygène et se traduit par des symptômes comme des vertiges, une somnolence, des maux de tête, un essoufflement, une peau et des lèvres bleues, un rythme cardiaque rapide, une perte de conscience et peut-être la mort.

Effets aigus sur la santé :

la substance est irritante pour les yeux, la peau et les voies respiratoires. La substance peut avoir des effets sur le sang. Cela peut entraîner la formation de méthémoglobine. La substance peut avoir des effets sur les reins. Cela peut entraîner une insuffisance rénale. Les effets peuvent être retardés. L'observation médicale est indiquée.

INHALATION : Une exposition prolongée peut causer une irritation. Une cyanose peut être observée pendant plusieurs heures après une inhalation ou une ingestion.

CONTACT AVEC LA PEAU : Une exposition prolongée peut causer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, un assèchement, un dégraissage et des gerçures de la peau.

CONTACT AVEC LES YEUX : Peut causer une légère irritation des yeux.

INGESTION : L'ingestion peut provoquer des effets indésirables. Une surexposition peut se traduire par une toxicité hémolytique et rénale. L'ingestion de grandes quantités peut provoquer des douleurs abdominales, des nausées et la diarrhée, peut-être du sang veineux, une cyanose, peut-être évoluant aux maux de tête, une respiration difficile, des vertiges, des attaques ou un coma. Les symptômes peuvent comprendre des rougeurs et un oedème.

Indication de nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial: En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical/consulter un médecin.

Voir la section 2 pour plus de détails.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Effets chroniques Aucun prévu dans des conditions normales d'utilisation. Une surexposition à cette substance peut se traduire par une méthémoglobinémie.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés : Eau. Utiliser une pulvérisation ou un brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés : Ne pas utiliser une poudre d'extinction. Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂). Ne pas utiliser une couverture anti-feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux: Aucun prévu dans des conditions normales d'utilisation. Se décompose à 265 °C dans l'oxygène et le sel. Réagit avec des acides pour produire du chlore, du dioxyde de chlore et de l'acide perchlorique.

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

Tenir/stocker à l'écart des vêtements/atières combustibles.

Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.

Conseils aux pompiers

Comme pour tous les incendies, portez un appareil respiratoire autonome (APRA) à pression positive avec un masque complet et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter la zone. Portez l'APRA pendant le nettoyage immédiatement après l'incendie. Défense de fumer.

Risque d'incendie : Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

Comburant : augmente la vitesse de combustion des matières combustibles.

Danger d'explosion : La chaleur peut augmenter progressivement la pression, rompre des récipients fermés, propager un incendie et accroître le risque de brûlures et de blessures.

Mesures de lutte contre les incendies : Utiliser une pulvérisation ou un brouillard d'eau pour refroidir les récipients exposés. **En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités : Évacuer la zone.**

Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion. Faire preuve de prudence au moment de lutter contre un incendie de nature chimique.

Produits de combustion dangereux : Vapeurs irritantes ou toxiques. Composés halogénés, oxyde(s) métallique(s).

Autres informations : Ne pas laisser le ruissellement provenant de la lutte contre un incendie pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau.

Guide ERG N° 140

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Mesures générales : Évacuer les zones environnantes. Empêcher le personnel inutile et non protégé d'entrer. Ne pas toucher ni marcher dans le produit renversé. Éteindre toutes les sources d'ignition. Pas de torches, de fumée, de flammes, de surfaces chaudes, d'étincelles ou autres sources d'ignition dans la zone. Éviter tout contact prolongé avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer la poussière. Tenir à l'écart des matières combustibles. Assurer une ventilation adéquate. Porter un respirateur approprié en cas de ventilation inadéquate. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Voir la section 8. Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails).

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher de pénétrer dans les égouts et les eaux publiques. Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

À son arrivée sur les lieux, un premier intervenant doit reconnaître la présence de marchandises dangereuses, se protéger et protéger le public, sécuriser la zone et demander l'aide d'un personnel qualifié dès que les conditions le permettent.

Aérer la zone.

Méthodes de nettoyage : Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Récupérer le produit par aspiration, pelletage ou balayage. Transférer la matière déversée dans un récipient adéquat pour élimination. Communiquer avec les autorités compétentes après un déversement. Ne pas ramasser des matières combustibles comme la sciure de bois ou des matières cellulosiques.

Pour le confinement : Contenir les déversements solides avec des barrières appropriées et empêcher la migration et l'entrée dans les égouts ou les cours d'eau. N'utilisez que des outils anti-étincelles.

Équipez l'équipe de nettoyage d'une protection adéquate.

Voir la section 8 pour les contrôles de l'exposition et la protection personnelle et la section 13 pour les considérations relatives à l'élimination.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler les conteneurs avec précaution pour éviter les dommages et les déversements.

Rangement sous clé.

Autres dangers lorsque traité : Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention]:

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Stocker dans un endroit sec et frais. Tenir et stocker à l'écart des températures extrêmement élevées ou basses, des matériaux incompatibles, de la nourriture et des boissons. Conservez dans un endroit à l'épreuve du feu. Des récipients qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et gardés en position verticale pour éviter une fuite. Ne pas stocker dans des récipients non étiquetés. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement.

Matières incompatibles: Acides forts. Agents réducteurs. Matières organiques. Un mélange avec des matières ininflammables ou combustibles peut s'enflammer ou exploser facilement et être sensible aux chocs, à la chaleur ou à la friction. Des mélanges secs de chlorate de sodium avec des matières organiques comme du tissu, du papier, du cuir, des huiles, des graisses, des peintures et des solvants peuvent s'enflammer facilement au contact de la chaleur ou par friction. Réagit de façon violente avec des matières combustibles, l'acide sulfurique et des produits réducteurs.

Les explosions peuvent être causées par un contact avec des sels d'ammoniac, du thiosulfate d'ammonium, du sulfure d'antimoine, de l'arsenic, du carbone, du charbon, une matière organique, des acides organiques, des thiocyanates, des métaux chimiquement actifs, des huiles, des sulfures métalliques, du nitrobenzène, des métaux en poudre et du sucre. Réagit avec de nombreuses matières organiques pour former des mélanges sensibles aux chocs, causant un danger d'explosion.

Se laver les mains et toute autre partie du corps exposée avec un savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumer, et avant de quitter le travail. Éviter tout contact prolongé avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer la poussière. Conserver à l'écart de la chaleur, étincelles, flammes nues, surfaces chaudes, matières combustibles, matériaux incompatibles. - Défense de fumer.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage]:

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisé principalement dans la production sur place de dioxyde de chlore pour le blanchiment de pâte à papier. De plus, utilisé dans la fabrication de colorants, d'explosifs et d'allumettes, la fabrication de perchlorate, le traitement de minerais, le tannage et l'apprêtage du cuir, la production d'oxygène dans un appareil respiratoire de secours, en tant qu'agent oxydant, réactif analytique et herbicide.

Restrictions d'utilisation:

Consultez les réglementations locales, régionales et nationales, le produit peut devoir être homologué lorsqu'il est utilisé comme herbicide.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
0007775-09-9	Chloric acid, sodium salt	ACGIH	Aucune limite établie
		OSHA	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
Yukon	Aucune limite établie		

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Contrôles de l'exposition

Respiratoire

Si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation est ressentie, une protection respiratoire approuvée doit être portée. En cas de ventilation inadéquate, d'atmosphère déficiente en oxygène ou lorsque les niveaux d'exposition ne sont pas connus, portez une protection respiratoire approuvée.



Yeux

Lunettes de protection contre les agents chimiques ou lunettes de sécurité.

Peau	Eviter le contact avec la peau. Porter des gants de protection. Porter des vêtements de protection appropriés. Matériaux des vêtements de protection : Matériaux et tissus résistant aux produits chimiques. Porter des vêtements résistants au feu/aux flammes/ignifuges.
Contrôles d'ingénierie	Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans les zones confinées. Vérifier que tous les règlements nationaux/locaux sont respectés. Il faut utiliser de détecteurs de gaz quand des gaz ou vapeurs inflammables peuvent être libérés. Il faut suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.
Autres pratiques de travail	Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser. Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails).

Voir la section 2 pour plus de détails.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Cristaux blancs ou incolores, solide
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	N'est pas applicable
pH	7 - 9 (Neutre comme solution dans l'eau) L'activité oxydante augmente avec la diminution du pH
Point de fusion (°C)	248 °C (478.4 °F)
Point d'ébullition initial (°C)	265 °C (509 °F) decomposes
Point d'éclair	N'est pas applicable
Vitesse d'évaporation (Ether =1)	N'est pas applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	N'est pas applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosivité: N'est pas applicable Limite supérieure d'explosivité: N'est pas applicable
Tension de vapeur (Pa)	0 mm Hg does not form a vapour
Densité de vapeur	N'est pas applicable
Densité	2.49 g/cm ³
Solubilité dans l'eau	Soluble. Eau: 96 - 100 g/100ml @ 20°C (68 °F)
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammation (°C)	N'est pas applicable
Température de dégradation (°C)	265 °C (509 °F) decomposes
Viscosité (cSt)	Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Comburant - augmente la vitesse de combustion des matières combustibles.

Stabilité chimique

Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

Conditions à éviter

Températures extrêmement élevées ou basses, sources d'ignition, matières combustibles, matériaux incompatibles.

Matières incompatibles

Acides forts. Agents réducteurs. Matières organiques. Un mélange avec des matières ininflammables ou combustibles peut s'enflammer ou exploser facilement et être sensible aux chocs, à la chaleur ou à la friction. Des mélanges secs de chlorate de sodium avec des matières organiques comme du tissu, du papier, du cuir, des huiles, des graisses, des peintures et des solvants peuvent s'enflammer facilement au contact de la chaleur ou par friction. Réagit de façon violente avec des matières combustibles, l'acide sulfurique et des produits réducteurs.

Les explosions peuvent être causées par un contact avec des sels d'ammoniac, du thiosulfate d'ammonium, du sulfure d'antimoine, de l'arsenic, du carbone, du charbon, une matière organique, des acides organiques, des thiocyanates, des métaux chimiquement actifs, des huiles, des sulfures métalliques, du nitrobenzène, des métaux en poudre et du sucre. Réagit avec de nombreuses matières organiques pour former des mélanges sensibles aux chocs, causant un danger d'explosion.

Produits de décomposition dangereux

Aucun prévu dans des conditions normales d'utilisation. Se décompose à 265 °C dans l'oxygène et le sel. Réagit avec des acides pour produire du chlore, du dioxyde de chlore et de l'acide perchlorique.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Dose létale déclarée: Une dose de 5 à 10 g peut s'avérer mortelle chez l'adulte, tout comme une dose de 2 grammes chez les jeunes enfants.

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Estimations de la toxicité aiguë du produit	1,200	NA	NA	NA	NA

Ingrédient	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Chloric acid, sodium salt - (7775-09-9)	1,200.00, Rat - Catégorie: 4	>2,000.00, Lapin - Catégorie: 5	5.59, Rat - Catégorie: 3	---	---

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
0007775-09-9	Chloric acid, sodium salt	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie
Classification		Catégorie	Description du danger
Toxicité Aiguë - Orale		4	Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité Aiguë - Cutanée		---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation		---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée		---	Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire		---	Non applicable
Sensibilisation respiratoire		---	Non applicable
Sensibilisation cutanée		---	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales		---	Non applicable
Cancérogénicité		---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction		---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique		---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée		---	Non applicable
Danger par aspiration		---	Non applicable

Voies d'entrée possibles:

Symptômes et effets, aigus et différés:

Nocif en cas d'ingestion. Une surexposition à cette substance peut se traduire par une méthémoglobinémie. Une méthémoglobinémie réduit la capacité du sang à transporter l'oxygène et se traduit par des symptômes comme des vertiges, une somnolence, des maux de tête, un essoufflement, une peau et des lèvres bleues, un rythme cardiaque rapide, une perte de conscience et peut-être la mort.

Effets aigus sur la santé : la substance est irritante pour les yeux, la peau et les voies respiratoires. La substance peut avoir des effets sur le sang. Cela peut entraîner la formation de méthémoglobine. La substance peut avoir des effets sur les reins. Cela peut entraîner une insuffisance rénale. Les effets peuvent être retardés. L'observation médicale est indiquée.

INHALATION : Une exposition prolongée peut causer une irritation. Une cyanose peut être observée pendant plusieurs heures après une inhalation ou une ingestion.

CONTACT AVEC LA PEAU : Une exposition prolongée peut causer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, un assèchement, un dégraissage et des gerçures de la peau.

CONTACT AVEC LES YEUX : Peut causer une légère irritation des yeux.

INGESTION : L'ingestion peut provoquer des effets indésirables. Une surexposition peut se traduire par une toxicité hémolytique et rénale. L'ingestion de grandes quantités peut provoquer des douleurs abdominales, des nausées et la diarrhée, peut-être du sang veineux, une cyanose, peut-être évoluant aux maux de tête, une respiration difficile, des vertiges, des attaques ou un coma. Les symptômes peuvent comprendre des rougeurs et un oedème.

Indication de nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial: En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical/consulter un médecin.

Voie(s) d'exposition la plus probable:

Absorbé par l'organisme par inhalation de son aérosol ou ingestion.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Effets chroniques Aucun prévu dans des conditions normales d'utilisation. Une surexposition à cette substance peut se traduire par une méthémoglobinémie.

12. Informations écologiques

Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/l	48 hr EC50 crustacés, mg/l	ErC50 algues, mg/l
Chloric acid, sodium salt - (7775-09-9)	> 1,000, Fish	> 1,000, Daphnia magna	1,001.00 (96 hr), Algae

Persistance et dégradabilité

Peut causer des effets nocifs à long terme dans l'environnement. Reste dans le sol pendant 0,5 à 5 ans selon le taux d'application, le type de sol, la fertilité, la teneur en matière organique, l'humidité et les conditions météorologiques

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale, territoriale, provinciale et internationale. L'élimination de ce produit, de cette solution ou de tout sous-produit doit se conformer aux exigences de la réglementation sur la protection environnementale et l'élimination des déchets, ainsi qu'aux exigences des autorités locales régionales. Éliminer les produits de surplus et non recyclables par l'intermédiaire d'un entrepreneur agréé en élimination des déchets. Il ne faut pas éliminer les déchets non traités aux égouts, sauf s'ils sont pleinement conformes aux exigences de toutes les autorités compétentes. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manutention de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de

produit. Éviter la dispersion et l'écoulement de surface du produit déversé et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les canalisations et les égouts

Informations Supplémentaires : Le contenant peut rester dangereux lorsqu'il est vide. Continuez à observer toutes les précautions.

Écologie - Déchets : Évitez les rejets dans l'environnement. Ce matériau est dangereux pour le milieu aquatique. Tenir à l'écart des égouts et des cours d'eau.

14. Informations relatives au transport



	TMD (transport terrestre national)	IMO / IMDG (transport maritime)	IMO / IMDG (transport ICAO/IATA)
Numéro ONU	UN1495	UN1495	UN1495
Nom d'expédition des Nations unies	UN1495, Sodium chlorate, 5.1, II	Sodium chlorate	Sodium chlorate
Classe(s) de danger pour le transport	Classe de danger TMD: 5.1	IMDG: 5.1 Sous-classe: Non applicable	Classe d'aérien: 5.1
Groupe d'emballage	II	II	II
Dangers pour l'environnement			
IMDG	Polluant marin: Oui; (Chloric acid, sodium salt)		
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune information disponible		

15. Informations réglementaires

Résumé sur les réglementations La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés.

Classement NFPA

Santé (bleu) :1

Feu (rouge) :0

Réactivité (jaune) :0

Spécial (blanc) :OX



Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17) et la FDS contient tous les renseignements exigés par ces règlements.

Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis (TSCA):

Chloric acid, sodium salt (Présent)

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités à signaler:

(aucun ingrédient indiqué)

Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :

Chloric acid, sodium salt

Liste extérieure des substances (LES):

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey:

Chloric acid, sodium salt

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie:

Chloric acid, sodium salt

Proposition 65 - Substances carcinogènes:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines de croissance:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines reproductrices femelles:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines reproductrices mâles:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 Étiquette de Danger:

This product contains no chemicals known to the State of California to cause cancer and birth defects or other reproductive harm.

Nom du produit chimique (Numéro CAS)	US TSCA	Australia AICS	Korea ECL	EU EINECS	EU ELINCS	EU SVHC	EN NLP	Mexico INSQ
Chloric acid, sodium salt (0007775-09-9)	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui

Nom du produit chimique (Numéro CAS)	China IECSC	Japan ENCS	Japan ISHL	Japan PDSCL	Japan PRTR 1	Japan PRTR 2	Philippines PICCS	New Zealand NZIOC
Chloric acid, sodium salt (0007775-09-9)	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui

16. Autres informations

Date de révision 3/01/2023

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avertissement: Les informations présentées ici sont fournies à titre de guide à ceux qui manipulent ou utilisent ce produit. Des pratiques de travail sécuritaires doivent être utilisées lorsque vous travaillez avec des matériaux. Il est important que l'utilisateur final décide de la pertinence des procédures de sécurité utilisées lors de l'utilisation de ce produit.

Sommaire

Section :	Modification
1	Mise à jour de la forme du produit au cristal

Manipuler le produit avec soin et éviter les contacts inutiles. Ces renseignements sont fournis en vertu du « droit de savoir » de l'OSHA aux États-Unis (29 CFR 1910.1200) et du règlement SIMDUT du Canada. Même si certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons garantir que ceux-ci sont les seuls risques qui existent. Les renseignements contenus dans les présentes sont fondés sur les données qui nous sont disponibles et sont jugés comme étant vrais et précis, mais ils ne sont pas offerts comme des spécifications du produit. Aucune garantie, expresse ou tacite, relativement à la précision de ces données, des risques reliés à l'utilisation du produit ou des résultats qui peuvent être obtenus de l'utilisation du produit, n'est faite et Chemtrade et ses entreprises affiliées n'assument aucune responsabilité. Chemtrade est membre de l'ACIC (Association canadienne de l'industrie de la chimie) et adhère aux codes et principes de Gestion responsable™.

